



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 25/02/21.

FRANCE RELANCE

Le soutien de l'Etat aux collectivités renforcé à travers la part exceptionnelle de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) allouée dans le cadre de France Relance

Le soutien aux collectivités et à l'investissement public est un volet fondamental du plan France Relance. Dans ce contexte, le Gouvernement a décidé de doter la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) d'un milliard d'euros supplémentaires, afin d'accompagner un effet de relance rapide et massif des projets des communes et de leurs groupements, d'ici à fin 2021.

En 2020, 37 communes ont ainsi bénéficié de plus de 2,1 millions d'euros de subventions DSIL Relance, en complément, le cas échéant, d'autres mesures de soutien. Ces subventions vont permettre de générer près de 6,3 millions d'euros de travaux, soit un effet de levier conséquent pour l'économie cantalienne.

Cette part supplémentaire de DSIL est attribuée prioritairement aux projets relevant de la transition écologique, la résilience sanitaire ou la préservation du patrimoine public historique.

Pour 2021, le Gouvernement poursuit son engagement en faveur des collectivités, en soutenant leurs projets, avec une part supplémentaire de DSIL dans le cadre du plan France Relance.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

Parallèlement, les dispositifs de soutien aux collectivités plus traditionnels tels que la Dotation d'équipement des territoires ruraux et la Dotation de soutien à l'investissement local demeurent à un niveau élevé en 2021.

C'est dans ce contexte que je jeudi 4 mars, Serge Castel, préfet du Cantal, en présence des élus locaux, a inauguré plusieurs projets mis en oeuvre sur l'arrondissement de Mauriac, qui mettent particulièrement en lumière l'engagement des communes dans le volet transition écologique du plan France Relance.

Ainsi, la commune de Valette a récemment terminé son opération de rénovation énergétique du bâtiment de la mairie/école, en remplaçant une chaudière fioul par une pompe à chaleur (travaux d'un montant de 18.339 €, soutenus financièrement au titre de la DSIL Relance à 60% soit 11.003 €). Ensuite, la commune de Jaleyrac, a remplacé deux chaudières gaz dans les gîtes touristiques d'Embrassac par une chaudière hydro-matric (granulés) (travaux d'un montant de 9560 €, soutenus financièrement au titre de la DSIL Relance à hauteur à 60% soit 5.735 €). Enfin, la communauté de communes du Pays de Mauriac, a installé une chaudière à hautes performances à la médiathèque de Mauriac (travaux d'un montant de 14 221 € H.T, soutenus financièrement au titre de la DSIL Relance à hauteur à 60% soit 8532 €).

Ces projets démontrent l'accélération du déploiement du plan France Relance dans le Cantal, ainsi que l'efficiency des relations entre les collectivités, les élus et les services de l'Etat.

En 2021, le déploiement du plan se poursuit, renforcé par l'arrivée de Cécilia Mourgues, sous-préfète à la Relance, et les services de l'Etat restent mobilisés pour accompagner tous les porteurs de projets, afin de transformer la crise en opportunité, pour la construction du Cantal de demain.

Dans ce contexte, la sous-préfète à la Relance a remis aux élus lors de ces visites la 2ème lettre d'information "La Relance dans le Cantal", lettre mensuelle destinée à identifier et à faciliter l'appropriation des opportunités du plan pour le territoire.